

26 oct 2011 -16:28

Ministre Vanackere au sujet de l'aide d'urgence belge à la Turquie

Le tremblement de terre qui a récemment frappé la Turquie, a fait de nombreuses victimes et plus de 200.000 sans abri. La Belgique a reçu aujourd'hui une demande explicite d'aide d'urgence. Le Vice Premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères a, dès lors, en sa qualité de Président du Conseil de Coordination de B-FAST, décidé de convoquer ce conseil de toute urgence. Le conseil a décidé d'envoyer des tentes en Turquie. Les tentes belges sont équipées de chauffage, de couvertures et de cuisinières, et doivent protéger les victimes, qui sont sans abri, des conditions météorologiques hivernales. 2.000 victimes au total pourront être accueillies dans le campement belge. Ce campement sera monté par une équipe B-FAST, qui compte une quinzaine de personnes et qui partira dès que possible.

Le tremblement de terre qui a récemment frappé la Turquie, a fait de nombreuses victimes et plus de 200.000 sans abri. La Belgique a reçu aujourd'hui une demande explicite d'aide d'urgence. Le Vice Premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères a, dès lors, en sa qualité de Président du Conseil de Coordination de B-FAST, décidé de convoquer ce conseil de toute urgence. Le conseil a décidé d'envoyer des tentes en Turquie. Les tentes belges sont équipées de chauffage, de couvertures et de cuisinières, et doivent protéger les victimes, qui sont sans abri, des conditions météorologiques hivernales. 2.000 victimes au total pourront être accueillies dans le campement belge. Ce campement sera monté par une équipe B-FAST, qui compte une quinzaine de personnes et qui partira dès que possible.

Ministre Vanackere au sujet de l'aide d'urgence belge à la Turquie Bruxelles, le 26 octobre 2011 Le tremblement de terre qui a récemment frappé la Turquie, a fait de nombreuses victimes et plus de 200.000 sans abri. La Belgique a reçu aujourd'hui une demande explicite d'aide d'urgence. Le Vice Premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères a, dès lors, en sa qualité de Président du Conseil de Coordination de B-FAST, décidé de convoquer ce conseil de toute urgence. Le conseil a décidé d'envoyer des tentes en Turquie. Les tentes belges sont équipées de chauffage, de couvertures et de cuisinières, et doivent protéger les victimes, qui sont sans abri, des conditions météorologiques hivernales. 2.000 victimes au total pourront être accueillies dans le campement belge. Ce campement sera monté par une équipe B-FAST, qui compte une quinzaine de personnes et qui partira dès que possible. Le Ministre avait déjà convoqué le comité de planning de B-FAST lundi pour évaluer tous les préparatifs requis et pouvoir répondre à une éventuelle demande d'aide d'urgence turque. Le Ministre Vanackere espère que cette aide d'urgence belge améliorera effectivement la situation des victimes.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be